

Public et prérequis

Salariés d'entreprise voulant participer activement à la prévention des risques.

Motivation pour participer à la politique Prévention Santé Sécurité Environnement

Les objectifs

- Situer le référent prévention SSE dans l'entreprise.
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions.
- Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail.
- Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat.
- Acquérir des concepts actuels d'analyse des risques.
- Faire connaître l'outil d'analyse arbre des causes.
- Acquérir les notions essentielles en matière de conditions de travail.
- Acquérir les notions essentielles en matière d'environnement industriel.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Exposés
- Etudes de cas
- Mise en situation

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Module 1 : La réglementation Santé, Sécurité au Travail (2 jours)

La prévention et l'entreprise

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :

- Les enjeux de la prévention,
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national,
- Les principes généraux de prévention,
- Les obligations de l'employeur et des salariés,
- Les formations obligatoires à la sécurité,
- Les notions de responsabilités civile et pénale,
- Les registres obligatoires,
- Les vérifications obligatoires.

L'organisation de la prévention

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT,
- Le service de prévention santé au travail.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

6 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Le service prévention

- Le rôle et les missions du référent prévention SSE.

Les définitions des accidents de travail et des maladies professionnelles

- L'aspect humain, économique des accidents du travail et des maladies professionnelles : fréquence et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification).

Le droit d'alerte et de retrait

- La notion de danger grave et imminent,
- Le droit d'alerte et de retrait.

Le CSE / CSSCT

- Le fonctionnement, les moyens,
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude.

Les entreprises extérieures

- Quelques définitions et le champ d'application,
- Les obligations.

Module 2 : L'évaluation des risques professionnels et le document unique (0.5 jour)

- Le contexte réglementaire,
- L'évaluation des risques et le document unique :
- Notions de base : danger, risque, prévention ...
- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite,
- Méthodologie d'évaluation,
- Rédaction du document unique.
- Le document unique comme outil de prévention :
- Elaboration et suivi d'un plan d'action,
- Communication auprès des salariés,
- La consultation du CSE.

Module 3 : L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents (0.5 jour)

Introduction

- L'analyse pourquoi faire ?
- Le document d'étude et la rédaction du compte-rendu de l'enquête accident.

La méthode d'analyse de l'arbre des causes

- Présentation et acquisition de de la méthode par des exercices individuels et en groupe :
- Formulation des étapes,
- Distinction précise de la notion de fait (exercices individuels),
- Nature des liens logiques entre les faits (chaîne, conjonction, disjonction, exercices par groupe).

Module 4 : Les conditions de travail (1 jour)

Acquérir les notions essentielles en matière de conditions de travail

Les notions essentielles des risques

- Ergonomie,
- Bruit,
- Risques psychosociaux : RPS / QVCT.

Module 5 : Les notions environnementales (1 jour)

Acquérir les notions essentielles en matière d'environnement industriel

- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :
- La nomenclature,
- Les régimes,
- Les procédures.
- La gestion et le suivi des déchets.
- Le risque chimique

Modalité d'évaluation

- Certificat UIMM
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3